

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Akli Mohand Oulhadj – BOUIRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de master académique

Domaine : Lettres et Langues

Filière : Langue Française

Spécialité : Sciences du Langage



Présenté par :

TITAH Kahina

OUIS Lisa

Titre

**Les représentations linguistiques du français chez les étudiants du
département de langue et culture amazighes à l'université Akli**

Mohand Oulhadj de Bouira

Soutenu publiquement le :

06 / 10 / 2016

Devant le jury :

- M. KECERI RachidPrésident
- M. DOUKARI MouradEncadreur
- M. BOUSSIGA AissaExaminateur

Année universitaire 2015/2016

Remerciements

En préambule, nous souhaitons adresser tous nos remerciements, aux personnes qui nous ont apporté leur soutien et qui ont ainsi contribué à l'élaboration de ce mémoire de recherche.

Nous remercions plus précisément Monsieur DOUKARI Mourad, le directeur de ce travail, pour sa gentillesse, son aide, ses orientations et ses remarques, sans lesquels ce travail n'aurait pu être accompli.

Nous remercions également tous les enseignants du département de français, qui nous ont suivis durant toutes ces années au sein de l'université Akli Mohand Oulhadj et nous remercions notamment M. LARACHI Sofiane pour ce thème de mémoire qu'il nous a proposé.

Nos remerciements vont aussi aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Pour finir, nous voudrions remercier vivement nos chères familles, qui nous ont encouragées dans les moments de faiblesse ou de difficulté, qui nous ont supportées pendant toute cette longue période de stress et avec qui nous avons partagé nos joies et nos peines, et qui nous ont toujours soutenues afin de mener à bien notre recherche.

Dédicace

A

Nos chers parents, qui n'ont pas cessé de nous encourager et aider,

Nos chères sœurs et à nos chers frères,

Nos proches, nos amis intimes...Nous dédions ce modeste travail.

Titah Kahina et Ouis Lisa

Plan du travail

Cette présente étude se subdivise en deux chapitres :

Un chapitre théorique : dans ce chapitre nous allons procéder à la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie (les langues en présence et leurs statuts). Ensuite, expliquer les concepts clés qui sous-tendent à notre recherche : les *attitudes*, les *représentations linguistiques* et l'*imaginaire linguistique* et enfin présenter notre méthodologie de travail.

Un chapitre analytique : dans ce chapitre, nous allons analyser les observables obtenus auprès de nos informateurs et vérifier les hypothèses émises initialement.

Introduction générale

Introduction générale

Le langage est une faculté humaine, qui permet la communication dans une situation et un contexte donnés. Il est réalisé à travers la mise en œuvre de la langue qui est un produit social, qui permet la transmission des idées distinctes. Ainsi, elle constitue le système de signes le plus important et l'objet d'étude de la linguistique.

Avec l'arrivée de SAUSSURE. F., le père fondateur de la linguistique, cette dernière est devenue une science qui a ses théories et ses propres méthodes dont son véritable objet d'étude est la langue en elle-même et pour elle-même, l'étude de la langue hors de tout contexte.

Chaque langue véhicule un sens précis, certaine image ; haute ou basse, dominante ou dominée, positive ou négative dans le cerveau de chaque individu, c'est la *représentation* de la langue.

Dans notre présente recherche nous allons voir la diversité et la richesse des langues présentes en Algérie en général et de centrer notre travail sur notre ville Bouira en particulier.

L'Algérie, possède un champ linguistique constitué d'un ensemble de langues. Se composant fondamentalement de l'arabe (classique et dialectal), de la langue française et de la langue tamazight qui se subdivise elle-même de plusieurs variétés régionales.

Cette richesse fait de notre pays une source d'interrogations et un lieu de recherche par excellence, c'est ce qui nous a motivé à préparer ce mémoire de Master en sciences du langage qui s'intitule : « *Les représentations linguistiques manifestées par les étudiants du département de langue et culture amazighes sur la langue française* ».

Nous avons opté pour le département de langue et culture amazighes comme échantillon d'analyse parce que, nous avons remarqué que les étudiants berbérophones font recours à la langue française lors de leurs conversations à la faculté, en plus de tout au long de leur cursus universitaire.

Le but de cette recherche est de dégager les *représentations* conférées par les étudiants de langue et culture amazighes au français comme moyen de communication (langue pratiquée au quotidien), ou comme moyen d'acquérir un savoir.

Nous portons également un intérêt particulier à l'impact social et familial sur leurs *représentations*.

Dans cette présente recherche, nous avons opté pour la démarche hypothético-déductive et empirico-inductive, autrement dit, une démarche éclectique.

Notre problématique est formulée comme suit :

« *Quelles sont les représentations linguistiques que confèrent les étudiants du département de langue et culture amazighes au français? »*

Cette problématique a pour objectif de répondre à deux sous-questions :

1. Est-ce que le milieu (géographique et familial) influence d'une façon ou d'une autre les *représentations* des étudiants ?
2. Y a-t-il un lien entre le sexe de l'informateur et ses attitudes linguistiques?

Après avoir exposé notre problématique et les sous-questions de recherche, nous proposons les hypothèses suivantes :

1. Nous supposons que le contexte (géographique et familial) influence la *représentation* des étudiants ; autrement dit, l'origine rurale ou urbaine et le milieu d'appartenance familial valorise ou dévalorise la *représentation*.
2. Les *représentations* pourraient être différentes selon les groupes sociaux où elles se manifestent ; c'est-à-dire qu'elles varient en fonction de la classe sociale à laquelle appartient les informateurs.

Nous avons choisi d'effectuer une étude sociolinguistique, voire une étude de terrain par le biais d'un questionnaire soumis à des étudiants de langue et culture amazighes, qui nous permettra à la fin de mettre sous l'analyse les observables recueillis et de saisir les contenus explicites et implicites.

Chapitre

théorique

Introduction :

Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté au paysage sociolinguistique en Algérie, c'est la complexité de cette situation ; situation complexe par l'existence de plusieurs variétés linguistiques sur son territoire. C'est ce que nous allons présenter dans un premier temps dans ce chapitre.

En second temps, nous allons rappeler de manière succincte les définitions des concepts clés de notre appareil conceptuel, parmi les concepts qui vont nous permettre une meilleure analyse de notre corpus, nous citons les *attitudes*, les *représentations* et l'*imaginaire linguistique*. Notre tentative d'expliquer ces concepts a pour unique souci de clarifier les différentes relations qui existent entre eux.

Chaque recherche en sociolinguistique nécessite une enquête, un choix de terrain bien déterminé et un outil d'investigation bien défini, à fin d'obtenir des résultats fiables et de suivre une démarche scientifique et méthodique. Pour cela, en dernier lieu, nous allons expliquer et justifier le choix de notre outil d'investigation et présenter les conditions défavorables qui ont entravé l'avancement de notre travail.

1. La situation sociolinguistique de l'Algérie :

La situation linguistique de l'Algérie est très complexe parce qu'elle est le résultat de contact de plusieurs langues survenues suite à plusieurs conquêtes depuis des milliers d'années. C'est ce que nous allons présenter dans cette partie ; les langues en présence et leurs statuts.

1.1. La langue arabe :

L'Algérie est arabe et se proclame arabe depuis l'arrivée des vagues successives de Fatihin arabes qui ont, avec l'islamisation du Maghreb et l'arrivée d'Okbaa Ibn Nafaa au 7^{ème} siècle, permis son arabisation.

Actuellement, nous constatons dans notre pays l'existence de deux variétés linguistiques, l'une possède un statut officiel « l'arabe classique » et l'autre pratiquée au quotidien « l'arabe dialectal ».

1.1.1. L'arabe classique :

Elle est apprise à l'école, la première langue officielle utilisée dans toutes les institutions de l'Etat que l'Algérie a adopté après l'indépendance comme la seule langue nationale officielle dans le but d'unifier le peuple. Elle est le premier critère définitoire par lequel l'Algérie participe au monde arabe vu le nombre important de ses locuteurs.

1.1.2. L'arabe dialectal :

C'est la langue qu'utilisent les locuteurs algériens dans les lieux publics. Elle ne possède et ne bénéficie d'aucune valorisation institutionnelle, l'utilisation de cette langue maternelle est d'ailleurs plus tolérée que reconnue, puisqu'elle n'est pourvue d'aucun statut officiel et elle est indésirable ; même interdite dans tous les secteurs étatiques comme l'administration, les médias, les établissements scolaires, etc.

Dans ce contexte TALEB IBRAHIMI. Kh., affirme que : « *les variétés dialectales qu'utilisent les locuteurs algériens appartiennent à la sphère maghrébine, avec une interprétation et une intercompréhension certaines aux franges géographiques entre les variétés de l'Est algérien et les variétés tunisiennes d'une part, et entre les variétés limitrophes marocaines d'autre part* », (TALEB IBRAHIMI. Kh., 1997 : 26-27).

C'est la variété utilisée dans les différentes situations de communication amicale et familiale, c'est un croisement et un carrefour des variétés maghrébines. De ce fait, elle remplit une fonction importante dans la réalité linguistique algérienne malgré son exclusion de toutes les institutions gouvernementales.

1.2. La langue berbère :

La langue berbère est la langue mère de nos ancêtres, et des habitants du nord-africain, elle bénéficie d'un statut privilégié en Algérie, elle est la deuxième langue officielle après l'arabe classique. C'est le symbole de l'identité berbère et la langue maternelle d'un bon nombre de locuteurs algériens.

Le berbère se scinde sous forme de plusieurs variétés :

- **Le kabyle :** il est sans doute la variété la plus importante en Algérie ; deux tiers des amazighes de ce pays sont des kabyles ; parlé au nord de l'Algérie au niveau de la Kabylie qui s'étale sur plusieurs wilayas : Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès, Sétif, Bejaia, etc.
- **Le Chaoui :** en matière de population, cette variété est aussi significative, il convient après le kabyle, environ un million de locuteurs. Parlé au sud de Constantine par les

populations des Aurès : Batna, Oum El Bouaghi, Msila, etc.

- **Le Targui** : couvre le sud du pays, communauté que l'on appelle « les hommes bleus ».
- **Le M'zab** : parlé principalement dans les régions de Ghardaïa et les autres villes ibadites tels que : Beni-Isguen, Bou-Nouara, Berrian, El Atteuf, etc.

1.2.1. Le statut du berbère en Algérie :

Si l'amazighité a pu survivre jusqu'à nos jours, c'est grâce à la dynamique et à la vitalité que possèdent les langues maternelles et grâce à un mouvement de revendication identitaire, qui a un ancrage populaire indiscutable qui a marqué l'histoire politique et sociale de toute une communauté, qui était mécontente du statut de sa langue et de son identité, pour cela elle a revendiqué un statut de langue officiel et une reconnaissance.

La mobilisation pour la reconnaissance de la langue amazighe n'a jamais arrêté, elle s'amplifie de plus en plus. En effet, depuis 20 avril 1980 les revendications de la reconnaissance identitaire n'ont pas cessé de s'aggraver de plus en plus : en 1994 (boycotte scolaire dans toute la Kabylie, connu sous le nom de « grève de cartable »), en 1988 (affrontements violents après l'assassinat du chanteur Matoub Lounes) et en 2001 (grande manifestation et une désobéissance civile connues sous le nom de « printemps noir »). A partir de ces événements une plateforme de revendications politiques, sociales et culturelles, voit le jour en 2002 où un amendement de la constitution déclare la langue amazighe langue nationale.

Suite à ces événements, deux départements de langue et culture amazighes furent créés dans les universités de Tizi-Ouzou (1990), Béjaïa (1991), et actuellement un autre à Bouira (en 2009).

Certes, la reconnaissance de Tamazight en tant que langue nationale est une avancée indéniable, néanmoins, la situation sociolinguistique ne manque pas de soulever bien des interrogations. Pour cela, et suite à des luttes pour la démocratie, un nouvel amendement la déclare comme langue officielle en Algérie en 2016.

Actuellement, l'enseignement de cette langue ne concerne principalement que les régions berbérophones, il ne cible, parfois, qu'un nombre réduit d'établissement et de classes.

1.3. La langue française :

Langue française est unique lors de la période coloniale (1830-1962).

Le français reste la langue de prestige et une marque d'ouverture à la modernité pour beaucoup de locuteurs algériens notamment dans les régions citadines, particulièrement dans le milieu intellectuel. Malgré son statut de langue étrangère, elle reste très estimée par rapport à d'autres langues, nous pratiquons partout dans notre vie quotidienne.

C'est une langue académique avec un registre soutenu, utilisé dans différents secteurs, tels que la recherche scientifique et toutes les administrations algériennes, aussi une langue de la rue, habituelle avec un registre relâché et des termes banales comprise par tout le monde.

1.3.1. Le français pendant la période coloniale :

Dès les premières années de la colonisation, la propagation de la langue française au sein de l'Algérie était l'une des stratégies suivies par l'administration française pour la domination du pays et du peuple.

Dans ce contexte, RAMBAUD.A, affirme que : *« la première conquête de l'Algérie a été accomplie par les armes et s'est terminée en 1871 par le désarmement de la Kabylie. La seconde conquête a consisté à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice. La troisième conquête se fera par l'école : elle devra assurer la prédominance de notre langue sur les divers idiomes locaux, inculquer aux musulmans l'idée que nous avons-nous-mêmes de la France et de son rôle dans le monde, substituer à l'ignorance et aux préjugés fanatiques des notions élémentaires, mais précises, de science Européenne »*, (TALEB IBRAHIMI. Kh., 1997 : 37).

Durant les cent trente-deux ans qu'a duré la colonisation française, la langue française a été introduite dans les administrations et imposée comme la seule langue officielle dans le but de former un bon nombre d'indigènes et une Algérie française.

1.3.2. Le français après l'indépendance :

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, pour des raisons pratiques notamment avec le manque du personnel maîtrisant l'arabe classique, le français a demeuré la langue de travail à tous les niveaux du pays.

En 1978, la dualité linguistique (français/arabe) caractérisait l'école algérienne dont les deux-tiers de l'enseignement se dispensaient en français et en arabe notamment les filières scientifiques, mais cette dualité a été arabisée en 1988-1989.

Le français, considéré comme langue de la colonisation se voit alors de plus en plus remplacé par l'arabe classique qui occupe presque tous les domaines de la vie quotidienne.

Actuellement, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, tels que l'anglais, l'allemand et l'espagnole avec un nombre d'heures réduit.

1.3.3. Le statut du français en Algérie :

La langue française garde toujours son prestige dans la société et la réalité algérienne, elle est présente dans différents domaines comme un instrument de travail, de communication et elle permet l'ouverture sur le monde extérieur.

Dans le secteur éducatif, elle est enseignée dès la troisième année primaire, présente dans les médias, l'administration, dans le secteur économique, dans le domaine de l'édition, etc.

Même si de nos jours, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, il reste très présent dans le système scolaire, notamment universitaire est en grande partie, dans les branches médicales et techniques.

Elle occupe une place très importante dans notre pays, elle est largement répandue malgré son statut de langue étrangère, ainsi elle concurrence l'arabe classique dans nombreux domaines.

1.4. La politique d'arabisation :

Juste après l'indépendance, le gouvernement algérien voulait récupérer son identité arabo-musulmane tout en valorisant l'usage de l'arabe classique qui était apprise juste par une minorité (les apprenants de l'école coranique), et de suivre tous les moyens pour sa vulgarisation.

Le gouvernement algérien désirait supprimer l'usage de la langue française et la langue arabe classique à fin de récupérer l'identité arabe des algériens, de rejeter l'acculturation française d'une part, et d'exclure la langue berbère d'autre part.

La révolution algérienne entendait ré-arabiser l'Algérie. Cette volonté d'arabisation s'indique surtout dans le domaine de l'enseignement. À la première rentrée scolaire après l'indépendance, le gouvernement a introduit sept heures hebdomadaires d'enseignement de l'arabe dans le système scolaire primaire, puis dix heures, plus un enseignement religieux. De plus, il a fallu en recruter des enseignants de l'Égypte, de l'Irak, de la Palestine et de la Syrie pour combler le manque d'encadrement de l'arabe classique dans les établissements scolaires.

Actuellement, l'arabe classique est un instrument qui domine dans les institutions gouvernementales notamment les établissements scolaires.

Cela est le discours des offices mais la réalité est toute autre, puisque c'est le français qui fait officiel de toutes les correspondances, dans tous les services et dans tous les secteurs publics.

La langue française occupe une place fondamentale dans notre société, et ce dans tous les secteurs, elle garde une place non négligeable dans la vie de chaque algérien, dans un premier temps, elle est un produit de la recherche, de prestige culturel, de plus, c'est une langue qui est toujours liée à la vie professionnelle. Donc de quelle arabisation parle-t-on ?

2. Définition de représentations, attitudes et imaginaire linguistique :

2.1. Attitudes et représentations :

Le concept de « *représentation* » est conceptualisé par plusieurs disciplines des sciences humaines (sciences du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, épistémologie, etc.).

La notion de *représentation* est apparue pour la première fois au début du XX^{ème} siècle comme concept sociologique. Elle sera reprise au sein des sciences du langage par plusieurs sociolinguistes comme MOSCOVICI. S., sous diverses appellations (*idéologie linguistique, représentation sociolinguistique, imaginaire linguistique, etc.*), pour désigner l'ensemble de perceptions que les locuteurs associent aux langues qu'ils connaissent.

Les notions de *représentations* et d'*attitudes*, empruntées à la psychologie sociale, semblent être fortement mêlées : elles se complètent et se rencontrent, elles se distinguent néanmoins sans pour autant se contredire. Ces deux notions renvoient à la manière dont un locuteur, ou un groupe de locuteurs perçoit(nt), juge(nt), appréhende(nt), se représente(nt) et parfois même pratique(nt) une langue.

2.1.1. Les attitudes :

La notion d'*attitude* est d'origine latine « *aptitudo* », dans le sens de « *manière de se tenir le corps* », (BOUMEDIANE. F., 2002 :18). Au fil du temps cette notion a subi différentes interprétations selon le domaine d'utilisation. Elle est très indispensable dans l'explication du comportement social.

L'*attitude* correspond donc à la prise de position globale favorable ou défavorable des individus vis-à-vis de l'objet.

Si nous prenons la conception la plus large de l'*attitude*, nous trouvons que LAFONTAINE. D., fait référence souvent au sens de *représentation* de normes subjectives, d'évaluation, de jugement, d'opinion. Bref, il se classe dans la désignation des phénomènes à caractère épilinguistique. Dans le cadre sociolinguistique, le concept est employé « *souvent associé à d'autres, pour englober un ensemble de questions traitées avec un arsenal méthodologique varié (questions directes ou indirectes, réactions à des stéréotypes, différents dispositifs expérimentaux, auto-évaluation, ...)* », (LAFONTAINE. D., 1997, in MOREAU. L-M : 56-59).

Pour CALVET. L-J., les *attitudes linguistiques* « renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard », CALVET. L-J., 1993 : 46). Ces *attitudes* sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en occurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.

2.1.2. Les représentations :

Les *représentations* se constituent, par un individu ou un groupe social, sous forme d'informations, d'opinions, de perceptions et de croyances, etc. portant sur des notions, des objets, des personnes, etc. Ces *représentations* se sont inspirées des expériences singulières et des échanges interpersonnels, auxquels l'individu ou le groupe fait référence lorsqu'il étudie un objet matériel ou social, un concept, un groupe de personnes, et ce tout en optant une conduite vis-à-vis le sujet traité.

L'étude des *représentations* semble être difficile car elle est employée dans plusieurs domaines avec des sens distincts et parfois ambigus.

2.2. Distinction entre représentations individuelles, collectives et sociales :

La notion de *représentation* se partage en plusieurs notions dérivées. Nous allons expliquer le sens exact de trois concepts.

2.2.1. Les représentations individuelles :

Les *représentations individuelles* sont issues de la conscience individuelle. En d'autres termes, elles désignent les perceptions que construit l'individu dans son environnement. Elles sont variables et leur existence dépend de celle de leur producteur.

Certains auteurs rapprochent cette notion de celle de *représentation* mentale ou cognitive.

Ce type de *représentation* désigne l'intériorisation de situations vécues par l'individu, qui véhiculent ou qui lui donne un sens à ses actes. Elles s'inspirent d'expériences propres à l'individu.

2.2.2. Les représentations collectives :

La notion de *représentation collective*, a été la plus traitée et étudiée par maints sociologues, elle désigne les *représentations* communes partagées par un groupe social. Elles sont issues de la conscience collective qui construit la base de la communauté. Ces *représentations* portant à l'origine sur différents objets : religion, politique, techniques, moral, etc.

DURKHEIM. E., considère que la conscience collective impose à l'individu des manières d'être, de penser et d'agir. En outre, Ces *représentations* sont stables et intergénérationnelles. Sur le plan idéal, elles sont des perceptions mentales socialement partagées comprenant des traditions, mythes, savoirs, opinions, visions et croyances. Sur le plan matériel, elles sont des pratiques et des comportements individuels ou collectifs.

En parlant au-dessus de la variabilité des *représentations individuelles*, DURKHEIM.E., considérait que c'était les *représentations collectives* qui prévalaient. Elles sont durables au-delà même des générations.

2.2.3. Les représentations sociales :

La *représentation sociale* est une notion récente. Elle repose sur les travaux de MOSCOVICI. Serge., qui est collectivement produite et engendrée. Elle résulte d'une élaboration collective et consensuelle. Cette *représentation sociale* intègre des aspects collectifs et individuels.

L'idée de *représentation sociale* est lancée par DURKHEIM. E qui a différencié entre les *représentations individuelles* et les *représentations collectives*. Cette notion est interdisciplinaire, elle touche à plusieurs disciplines, notamment la sociologie, la psychologie sociale, la psychologie cognitive, l'anthropologie et l'histoire.

Cette notion de *représentation sociale* a été réintroduite et élaborée véritablement par le psychosociologue MOSCOVICI. S en 1961 avec son étude sur la transformation d'une théorie scientifique (la psychanalyse) en *représentation sociale*. MOSCOVICI. S distingue deux processus qui expliquent les relations entre les *représentations* et le social et contribuent largement à renforcer le caractère collectif de la connaissance :

- **L'ancrage** : qui est le processus par lequel les *représentations* s'enracinent dans la société. Autrement dit, il s'agit de rendre les nouvelles informations intelligibles et de permettre une meilleure communication en offrant des outils communs d'analyse des événements.

- **L'objectivation** : il s'agit d'une opération qui consiste à rendre l'information abstraite plus concrète.

2.3. L'imaginaire linguistique :

La notion d'*Imaginaire linguistique* a émergé au début des années soixante-dix suite aux analyses des enquêtes menées par HOUDEBINE. A-M pour sa thèse de doctorat d'Etat. Cette notion empruntée à la psychologie et à la sociologie.

Selon HOUDEBINE. A-M., l'*imaginaire linguistique* est défini comme : « *le rapport du sujet à la langue, repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues* », (HOUDEBINE. A-M., 1997, in MOREAU. M-L : 165).

Elle considère, en outre, que l'*Imaginaire linguistique* est un processus basé sur des normes objectives qui représentent les facteurs relevés de contraintes inhérentes au système de la langue et des normes subjectives qui représentent les *attitudes linguistiques* des locuteurs. Cet *imaginaire* se traduit par un ensemble d'*attitudes* parmi lesquelles, HOUDEBINE. A-M distingue, les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires.

3. Les considérations méthodologiques :

3.1. Le questionnaire :

Le questionnaire occupe une position de choix parmi les techniques de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir un recueil d'observables de façon méthodique et se prêtant à une analyse quantitative « statistique ».

Le but du questionnaire étant de permettre d'obtenir des informations auprès d'une population d'enquêtés déterminée, il convient de poser des questions appropriées, c'est-à-dire des questions dont les réponses fournissent des informations pertinentes par rapport au sujet de la recherche. C'est pourquoi une attention particulière doit être prêtée à la formulation des questions. La construction du questionnaire est une tâche délicate qui nécessite une bonne préparation, du temps et des moyens.

Le questionnaire peut se présenter sous deux aspects, l'un est structuré et l'autre, est non-structuré.

3.1.1. Le questionnaire structuré :

Le questionnaire structuré est composé de **questions fermées** (des questions directes qui englobe des réponses de « oui ou non » ; ou **non-fermées** (des questions composées d'une partie directive de « oui ou non », et une deuxième partie non-directive qui incite une explication et donc un discours de la part de l'enquêté).

3.1.2. Le questionnaire non-structuré :

Le questionnaire non-structuré est composé de questions ouvertes nécessitant inévitablement de produire un discours de la part d'un enquêté. L'avantage des questions ouvertes est qu'elles donnent l'entière liberté au sujet d'exprimer son point de vue, elles sont notamment appropriées aux questionnaires portant sur l'opinion, l'*attitude* et la *représentation*.

3.2. Le choix de l'outil d'investigation :

Nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail et le département de tamazight comme lieu de collecte des observables, terrain d'enquête.

Tant que notre enquête vise à étudier les *représentations*, nous avons le choix entre deux outils d'investigations : l'entretien et le questionnaire, pour mieux déterminer les informations des personnes interrogés sur notre thème ainsi que leurs perceptions, leurs opinions et leurs *attitudes*, nous avons choisi la méthode du questionnaire.

En effet, l'usage du questionnaire nous paraît plus adéquat parce que cet outil a beaucoup d'avantages que nous allons récapituler comme suit :

Premièrement, le questionnaire nous a permis de travailler avec un nombre assez éminent d'étudiants, ce qui nous aide à recueillir aisément les observables essentielles et utiles à notre enquête.

Ensuite, cet outil fournit toute une économie de temps et de moyens, contrairement à l'entretien qui nécessite beaucoup de temps et divers moyens.

Enfin, le questionnaire aide les étudiants à répondre librement et naturellement, cependant l'entretien peut provoquer des réactions et des comportements de méfiance et d'hésitation chez les informateurs.

En somme, nous avons préféré d'utiliser cette méthode parce qu'il est pertinent dans notre terrain d'investigation d'enquêter un nombre élevé d'étudiants afin de constituer un corpus exhaustif qui répond aux exigences de notre étude.

En revanche, cet outil a également ses limites, car la formulation des questions risque de délimiter la liberté d'expression des informateurs. Pour éviter ce genre d'inconvénient nous avons tenté de poser maintes questions ouvertes qui invitent les étudiants à présenter leurs propres explications qui peuvent donner une contribution significative à la compréhension du problème en question.

Notre questionnaire est analysé selon les méthodes qualitatives et quantitatives, l'analyse quantitative permet de saisir l'objet d'étude dans toute son ampleur pour le décrire. Cependant, l'interprétation des observables en chiffre, rendue possible à travers l'analyse quantitative, permet une lecture statique et détaillée des résultats de l'enquête.

De ce fait, Comme notre recherche porte sur les *représentations linguistiques*, nous tentons de réaliser une recherche descriptive et interprétative.

3.3. Les conditions de passation et de récupération du questionnaire :

Notre échantillon d'analyse est constitué de vingt-cinq étudiants. Notre choix d'informateurs est soumis au hasard dont le seul critère de sélection est le fait que la personne interrogée soit un étudiant inscrit au département de tamazight de Bouira.

A partir de ce terrain d'enquête que nous avons choisi, nous tenterons de connaître les différentes *représentations linguistiques* des étudiants, par le biais de ce questionnaire type et nous essayerons de vérifier sur ce terrain les hypothèses émises auparavant.

Nous avons, dès le début, indiqué et précisé dans la première page de garde de questionnaire qu'il s'agissait d'un questionnaire pour un travail de recherche universitaire et nous avons essayé de les sensibiliser sur l'importance de leurs réponses qui doivent être naturelle ; sans crainte d'aucune sorte, l'anonymat étant la règle.

Au début, nous avons exposé notre thème de recherche aux étudiants à fin d'éclaircir l'ambiguïté du thème manifesté chez quelques informateurs. Le recueil des observables a duré une semaine.

Lors de passation et de récupération de nos questionnaires, nous avons rencontré certaines difficultés qui ont entravé le bon déroulement de notre enquête.

Nous allons essayer de récapituler ces difficultés dans ces points suivants :

- La durée que nous possédons pour bien mener cette enquête était vraiment serrée, l'unique avantage que nous avons eu heureusement c'était que la méthode d'investigation optée qui est le questionnaire ne nécessite pas énormément du temps et de moyens.
- Ainsi, nous avons remarqué qu'il y avait certains étudiants réticents, ils refusaient de nous accorder quelques petites minutes de leurs temps pour du moins qu'ils puissent lire les questions et y répondre.

Afin de réduire ce refus, nous avons demandé l'aide d'une amie qui fait partie du même département. Elle a donc distribué 30 questionnaires aux étudiants de différents niveaux.

Une minorité de ces étudiants ont préféré de répondre aux questions chez eux, ce qu'il fait qu'ils ont oublié de nous les remettre le lendemain, nous avons récupéré que 20 questionnaires. De nouveau nous nous sommes retrouvées face à un autre problème imprévu, nous étions donc obligées de distribuer d'autres 30 questionnaires que nous les avons tout récupéré ultérieurement.

- Après avoir récupéré les questionnaires, nous avons pris le soin de mettre tout ce qui a été écrit sérieusement pour faciliter la tâche d'analyse des observables parce que nous avons réalisé que la plupart des étudiants n'ont pas accordé l'intérêt qu'il faut, hélas la moitié des questionnaires était quasiment vide ce qui nous a poussé à les écarté de notre étude.

Toutefois, ces conditions défavorables nous les avons prises comme une motivation pour doubler nos efforts afin d'atteindre nos objectifs souhaités.

Conclusion :

Après avoir présenté la situation sociolinguistique de notre pays, nous pouvons dire que la diversité linguistique ne remet en aucun cas l'unité du pays, elle constitue une source d'enrichissement, et leur reconnaissance, permet à leurs populations de vivre en harmonie.

En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie.

Nous avons également expliqué les concepts clés de notre présente recherche, les *représentations*, les *attitudes* et *l'imaginaire linguistique*, qui sont des concepts très liés et se classent dans une perspective sociologique, ainsi que l'outil d'investigation qui est le questionnaire et les difficultés rencontrées lors de sa passation et sa récupération.

Dans le chapitre suivant, il s'agit de l'analyse des observables. Nous exploiterons ces résultats pour répondre aux objectifs de notre enquête et de vérifier les différentes hypothèses émises au départ.

Chapitre

analytique

Introduction :

Dans ce deuxième chapitre, nous allons interpréter notre corpus selon une analyse quantitative et une analyse qualitative. Après avoir récupéré les questionnaires, nous allons mettre sous l'analyse les observables pour voir la validité ou la non-validité de nos hypothèses.

Alors, nous allons présenter les informateurs selon des variables dans des tableaux et des graphes représentatives. Puis, nous allons récapituler le nombre des questions figuré dans le questionnaire en sept thèmes dont chaque thème renvoie à des questions bien précises pour faciliter la tâche d'analyse et enfin nous allons accomplir notre travail avec une analyse linguistique de quelques réponses des informateurs et des constats.

1. L'analyse du questionnaire :**1.1. La présentation des informateurs :**

La présentation de nos informateurs sera répertoriée comme suit :

Tableau 01	Tableau 02
-Sexe masculin. -Age 23 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Deuxième année.	-Sexe masculin. -Age 27 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Master 1.

Tableau 03	Tableau 04
-Sexe masculin. -Age 35 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région urbaine. -Master.	-Sexe féminin. -Age 21 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région urbaine. -Troisième année.

Tableau 05	Tableau 06
-Sexe féminin. -Age 22 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle et le français -Région rurale. -deuxième année.	-Sexe féminin. -Age 21 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle -Région rurale. -Troisième année.

Tableau 07	Tableau 08
-Sexe féminin. -Age 20 ans. -Langue maternelle kabyle. -langues parlées kabyle. -Région urbaine. -Deuxième année.	-Sexe féminin. -Age 24 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Troisième année.

Tableau 09	Tableau 10
-Sexe féminin. -Age 24 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle, français et arabe. -Région rurale. -Master 2.	-Sexe féminin. -Age 22 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Deuxième année.

Tableau 11	Tableau 12
-Sexe féminin. -Age 21 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région urbaine. -Troisième année.	-Sexe féminin. -Age 26 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle, arabe et français. -Région rurale. -Master 1.

Tableau 13	Tableau 14
-Sexe féminin. -Age 22 ans. - Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Troisième année.	-Sexe féminin. -Age 20 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région urbaine. -Deuxième année.

Tableau 15	Tableau 16
-Sexe féminin. -Age 25 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Master 2.	-Sexe masculin. -Age 24 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Master 1.

Tableau 17	Tableau 18
-Sexe masculin. -Age 20 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Première année	-Sexe masculin. -Age 24 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Master 2.

Tableau 19	Tableau 20
-Sexe masculin. -Age 24 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle et arabe. -Région urbaine. -Deuxième année.	-Sexe masculin. -Age 20 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région urbaine. -Master 2.

Tableau 21	Tableau 22
<ul style="list-style-type: none"> -Sexe féminin. -Age 22 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle et français. -Région urbaine. -Troisième année 	<ul style="list-style-type: none"> -Sexe masculin. -Age 29 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle. -Région rurale. -Master 2.

Tableau 23	Tableau 24
<ul style="list-style-type: none"> -Sexe masculin. -Age 25 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle, français et arabe. -Région rurale. -Master 1. 	<ul style="list-style-type: none"> -Sexe masculin. -Age 21 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle, arabe et français. -Région rurale. -Master 2.

Tableau 25
<ul style="list-style-type: none"> -Sexe masculin. -Age 27 ans. -Langue maternelle kabyle. -Langues parlées kabyle et français. -Région rurale. -Doctorat (2 année).

1.2. La représentation des informateurs selon des variables :

A l'aide d'une fiche de renseignement que nous avons distribuée lors de notre enquête, nous avons pu répertorier nos informateurs en fonction de diverses variables : l'âge, le sexe, la langue maternelle, les langues parlées, l'année d'étude ainsi que leurs lieux de résidence : l'appartenance à une région rurale ou urbaine est considérée comme facteur essentiel dans la différenciation sociale. Ces variables pourraient constituer des facteurs de comparaison.

Dans notre analyse nous essayons d'utiliser ces variables au moment de l'interprétation des résultats obtenus, elles vont nous fournir des éléments d'explication ou d'informations supplémentaires aux questions posées. Dans notre étude la variable de « l'âge » ne sera pas prise en considération comme paramètre d'étude parce que cette dernière ne constitue pas un paramètre capital dans notre enquête.

Nous pensons que le milieu de résidence et le sexe peuvent être des paramètres qui influencent sur les attitudes des informateurs. Nous avons choisi ces deux variables et à partir desquelles nous allons effectuer nos comparaisons. C'est-à-dire, nous voulons savoir si les *représentations* diffèrent selon le milieu de résidence et le sexe.

1.2.1. Nombre et le sexe des étudiants :

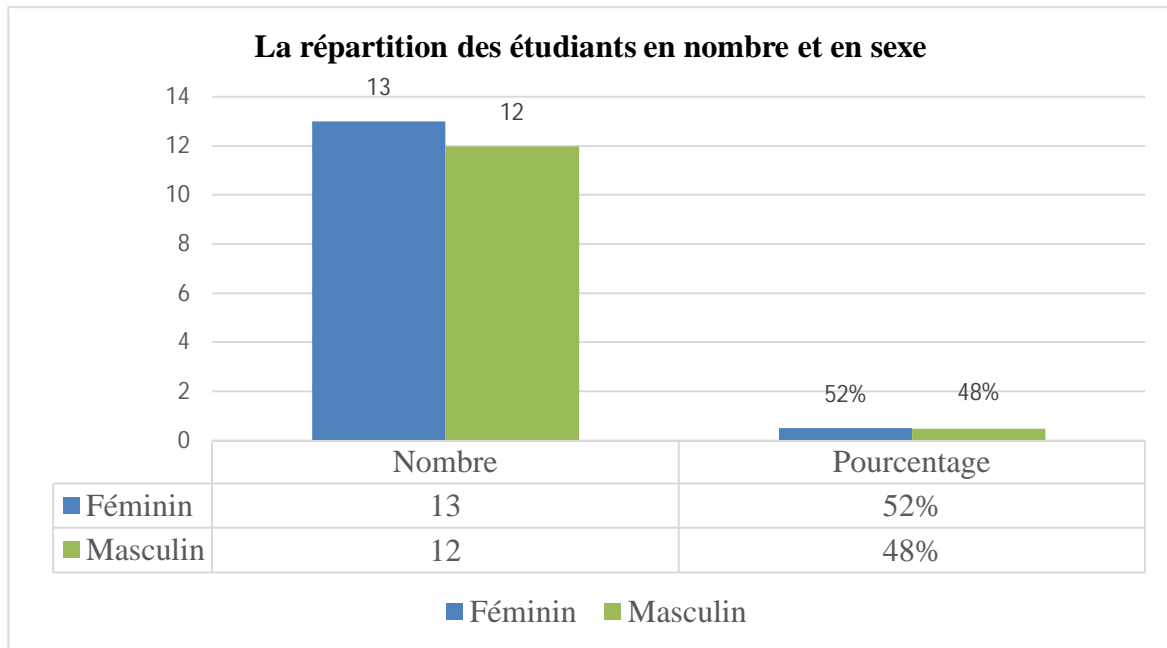
Comme nous l'avons déjà explicité la variable du sexe sera prise en considération dans nos comparaisons et son importance dans l'étude des *représentations*. Plusieurs études montrent que les femmes se distinguent linguistiquement des hommes et maints chercheurs ont démontré que le sexe influence le comportement linguistique et les représentations. Citons à titre d'exemple : LABOV William et YAGUELLO¹.

Tableau 26 : ce tableau représente la répartition des étudiants en nombre et en sexe.

Sexe	Féminin	Masculin
Nombre	13	12
Pourcentage	52%	48%

¹ YAGUELLO. Marina remarque que les femmes font plus attention en parlant et sont sujettes à l'hypercorrection, de plus les femmes ont tendance à respecter les normes et à valoriser les femmes prestigieuses.

Représentation graphique 26 :



Notre cible est un groupe d'étudiants du département de langue et culture amazighes. L'échantillon représentatif « réel » sur lequel nous nous sommes basés pour mener notre enquête est de vingt-cinq informateurs. Soit treize femmes et douze hommes.

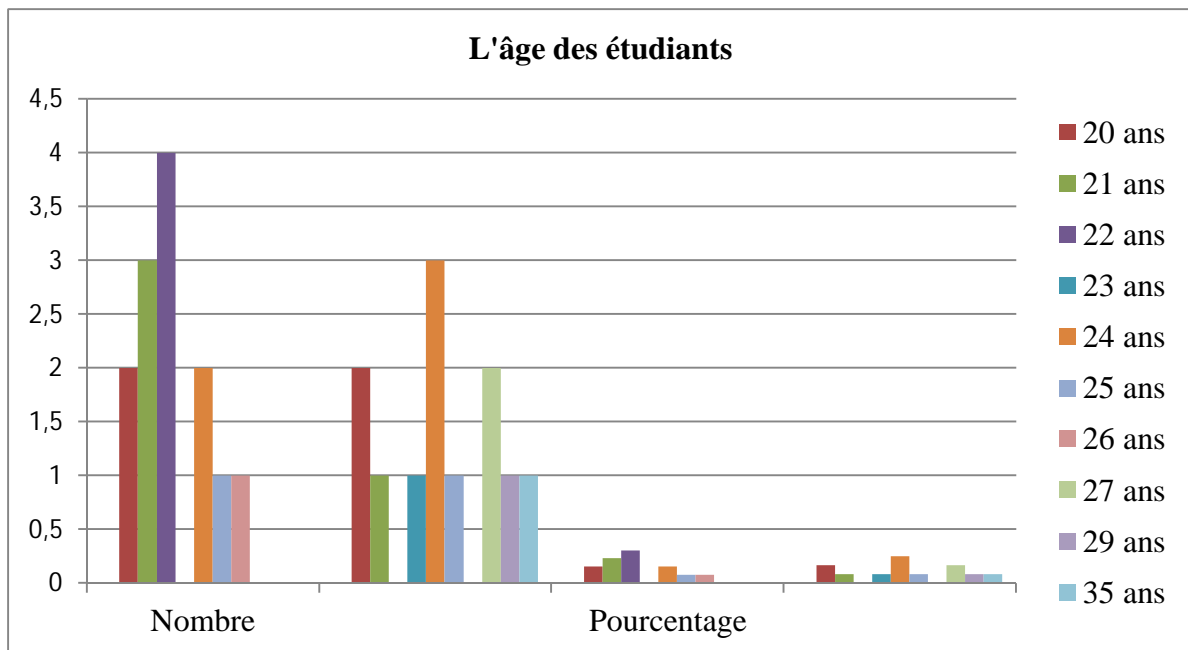
Nous pouvons dire que ce groupe est approximativement homogène à un pourcentage de 52% pour le sexe féminin et 48% pour le sexe masculin.

1.2.2. L'âge :

Tableau 27 : ce tableau représente l'âge des étudiants.

Age des étudiants		20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	26 ans	27 ans	29 ans	35 ans
nombre	F	2	3	4	0	2	1	1	0	0	0
	M	2	1	0	1	3	1	0	2	1	1
pourcentage	F	15.3 8%	23.2 7%	30.76 %	0%	15.38 %	7.69 %	7.69 %	0%	0 %	0 %
	M	16.6 6%	8.33 %	0%	8.3 3%	25% %	8.33 %	0%	16.6 6%	8.3 3 %	8.3 3 %

Représentation graphique27 :



A travers ce tableau et cette représentation graphique, nous remarquons que l'âge de nos informateurs diffère selon les niveaux d'études. Comme nous remarquons, notre échantillon est constitué d'un groupe de vingt-cinq informateurs.

Nous avons deux filles qui ont 20 et 24 ans, soit 15,38%, trois qui sont âgées de 23 ans, soit 23,2%, quatre qui ont 22 ans, soit 30,76%, une seule qui a 25 ans et l'autre 26, soit 7,69% et 0% pour 27 ans, 29ans et 35 ans.

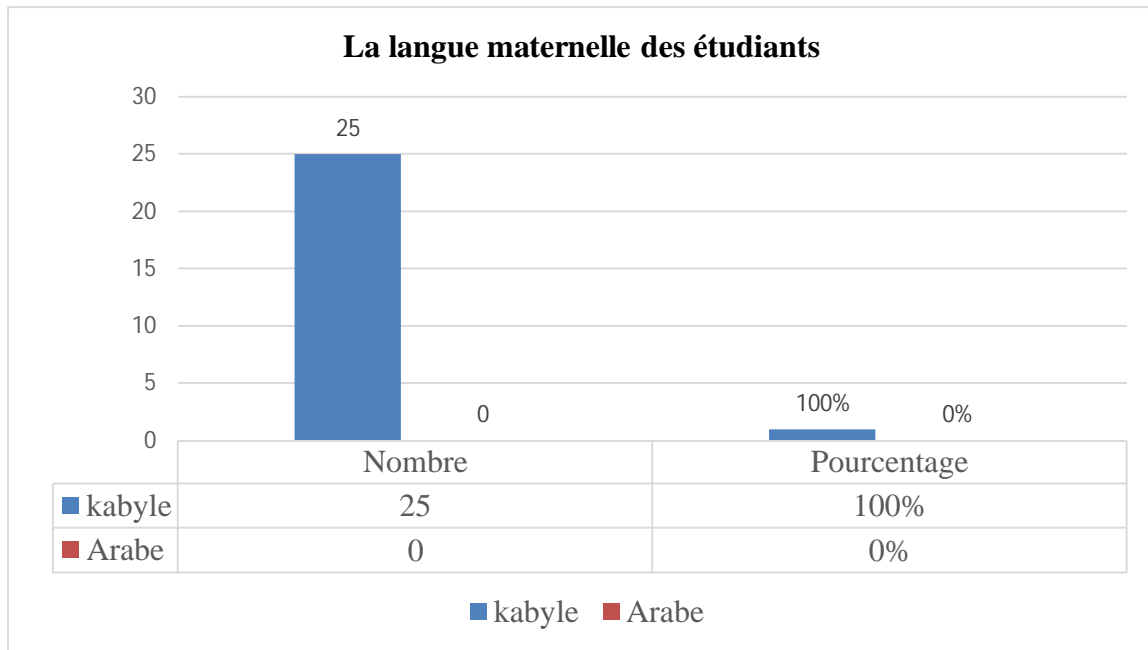
Pour les garçons, nous avons deux informateurs qui ont 20 ans et 27 ans, soit 16,66%, trois qui ont 24 ans, soit 25% ; un seul qui a 27 ans, également pour 23 ans, 25 ans, 29ans et 35 ans, soit 8,33%. Et 0% pour 22 ans et 26 ans.

1.2.3. Langue maternelle :

Tableau 28 : ce tableau représente la langue maternelle des étudiants.

Langue maternelle	kabyle	Arabe
Nombre	25	0
pourcentage	100%	0%

Représentation graphique28 :



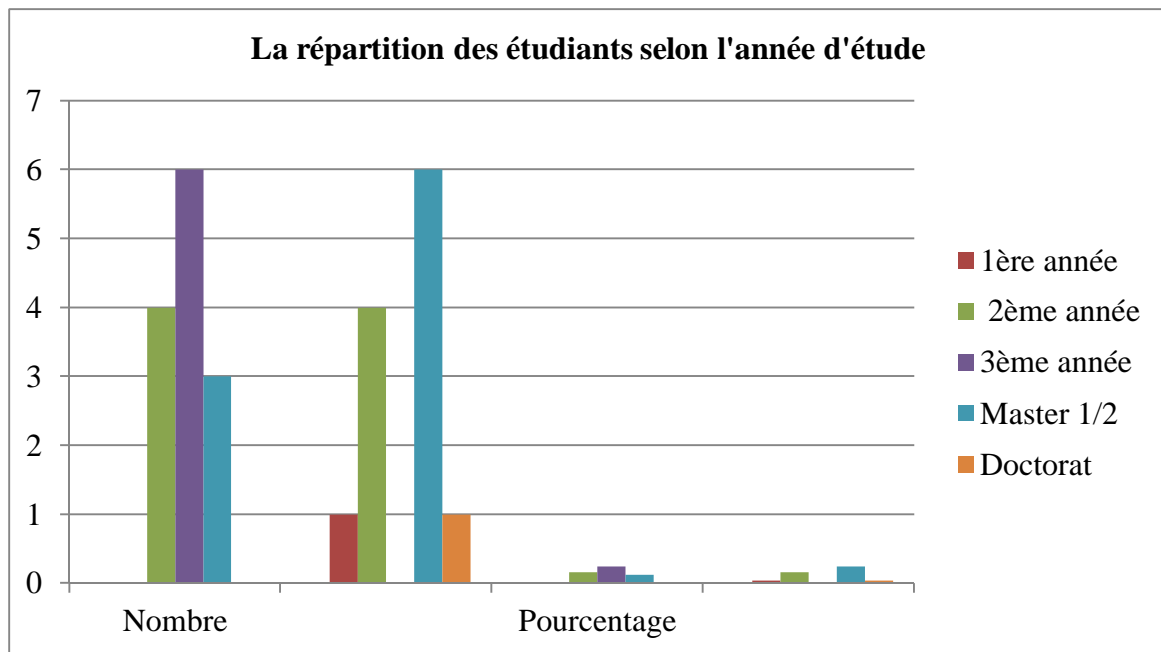
On constate de cette représentation graphique que le kabyle est la langue maternelle de la totalité de nos informateurs avec un pourcentage de 100%, et 0% pour la langue arabe, cela explique que les étudiants inscrits dans le département de langue et culture amazighes sont des berbérophones.

1.2.4. Années d'études

Tableau 29 : ce tableau représente la répartition des étudiants selon l'année d'études.

Année d'études des informateurs		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	Master 1/2	Doctorat
Nombre	féminin	00	04	06	03	00
	masculin	01	04	00	06	01
pourcentage	Féminin	00%	16%	24%	12%	00%
	masculin	4%	16%	00%	24%	4%

Représentation graphique29 :



Nos questionnaires étaient destinés à tous les étudiants du département de langue et culture amazighes de différents niveaux (1^{ère} année, 2^{ème} année, 3^{ème} année, Master 1/2 et Doctorat).

A un pourcentage de 00% pour la 1^{ère} année, 4% pour la 2^{ème} année, 24% pour la 3^{ème} année, 12% pour le Master 1/2 et 00% pour le Doctorat du sexe féminin.

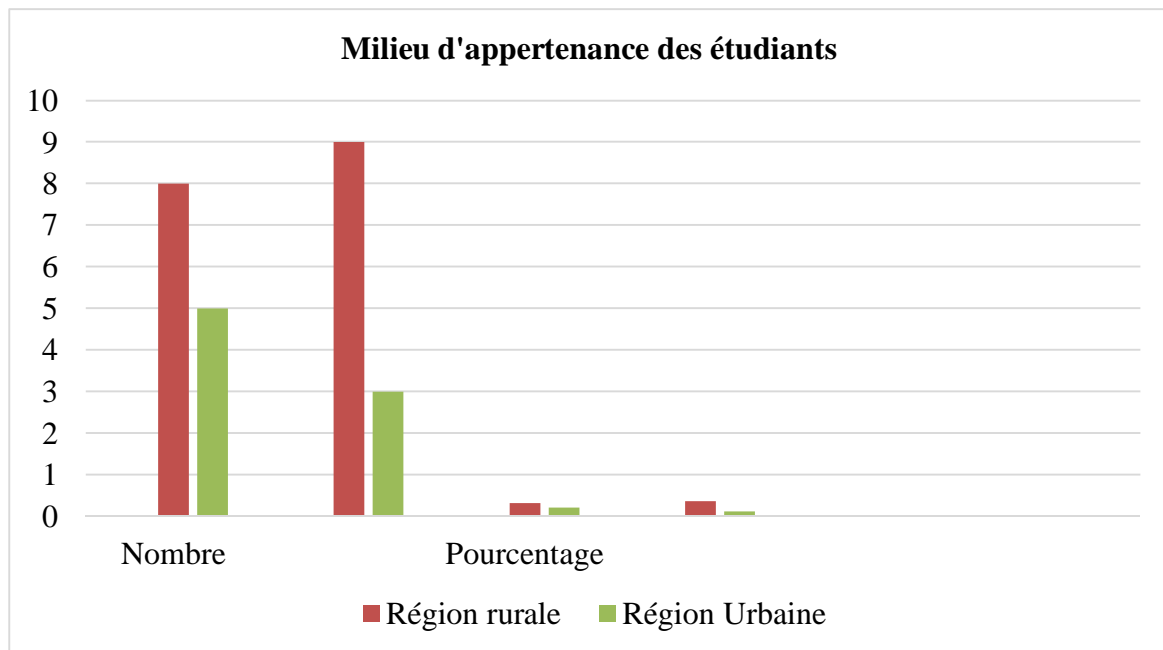
Concernant les garçons, 4% pour la 1^{ère} année, 16% pour la 2^{ème} ,00% pour la 3^{ème} année, 24% pour le Master 1/2 et 4% pour le Doctorat.

1.2.5. Lieu de résidence :

Tableau 30 : ce tableau représente la classification des étudiants selon le lieu d'appartenance.

Milieu d'appartenance des étudiants			
Région rurale		Région urbaine	
féminin	masculin	féminin	Masculin
08	09	05	03
32%	36%	20%	12%
17 soit 68%		8 soit 32%	

Représentation graphique30 :

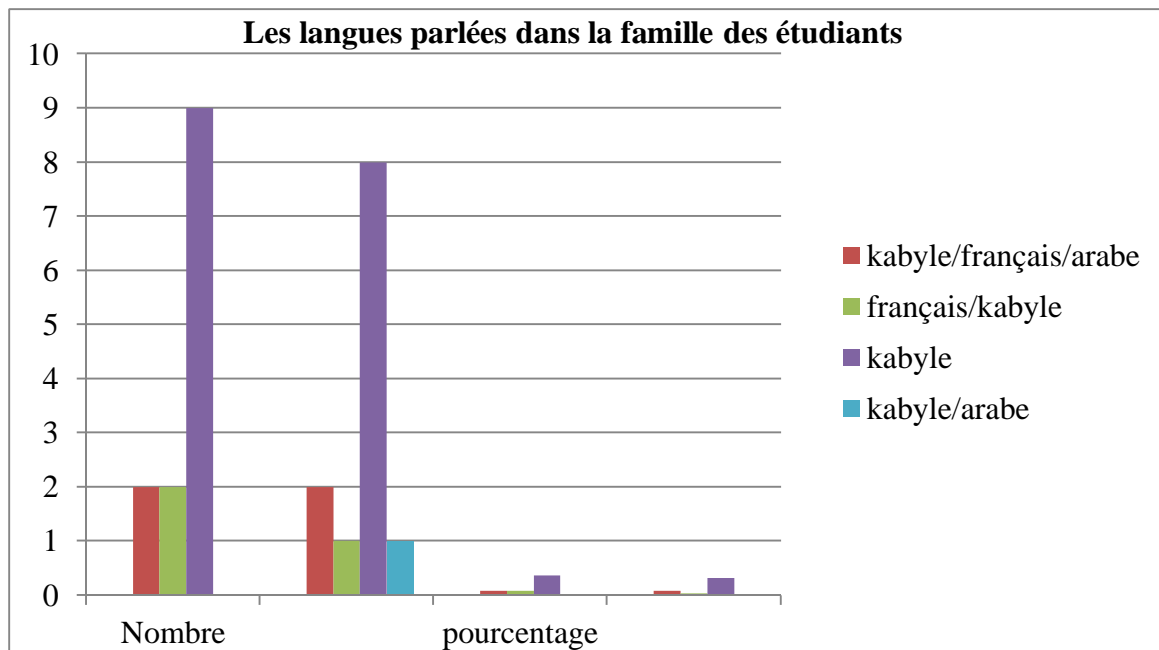


De ce tableau et cette représentation graphique, nous constatons nettement la classification des étudiants de notre corpus selon le milieu. Nous avons observé que le milieu rural vient en premier lieu. Il est à apercevoir aussi que le nombre des étudiants dans le milieu rural n'est pas le même que celui du milieu urbain. La majorité de nos informateurs habitent les régions rurales, ce qui constitue un pourcentage très supérieur 68%. Par contre une minorité appartient aux régions urbaines soit 32%.

1.2.6. Langues parlées :

Tableau 31 : ce tableau représente les langues parlées dans la famille des étudiants.

Langues parlées		Kabyle/français /arabe	Français/kabyle	kabyle	Kabyle/ arabe
Nombre	féminin	02	02	09	00
	masculin	02	01	08	01
Pourcentage	féminin	8%	8%	36%	00%
	masculin	8%	4%	32%	4%

Représentation graphique31 :

Le pourcentage d'informateurs qui parlent la langue kabyle dans le milieu familial est supérieur par rapport à l'usage des autres langues, avec 36% pour les filles et 32% pour les garçons ce qui montre l'unilingue familial de la majorité des informateurs. Nous constatons aussi que le pourcentage de la pratique langagière plurilingue kabyle/ français/ arabe est égal pour les deux sexes avec 8%. Différente avec la pratique langagière bilingue français/ kabyle avec 8% pour les filles, 4% pour les garçons. Et 0% pour la pratique langagière bilingue kabyle/ arabe pour le sexe féminin et 4% pour le sexe masculin.

2. L'analyse des réponses du questionnaire en sept thèmes :

À propos de l'analyse, nous nous appuyons sur les résultats d'un questionnaire proposé aux étudiants du département de langue et culture amazighes. Ce questionnaire figurant en annexe est destiné à cerner les *représentations linguistiques* du français chez les étudiants. Nous tentons de présenter l'analyse suivante en sept thèmes :

2.1. L'évaluation du niveau des étudiants en français (questions 1/2/3/4) :

D'après les déclarations des étudiants dans la première question, nous avons remarqué que seulement cinq informateurs ont jugé que le français est facile et quinze sur vingt-cinq informateurs ont exprimé leur incapacité à maîtriser le français lui attribuant le qualificatif « difficile ». Il y a douze sur vingt-cinq étudiants qui affirment (dans la troisième question) que la difficulté réside dans sa grammaire, six étudiants pensent qu'elle est difficile à cause de sa phonétique, cinq étudiant affirment que c'est à cause de son lexique et les deux autres

étudiants disent que c'est à cause de sa syntaxe. Ils ont aussi communiqué le complexe et le malaise comme suit :

- « *Elle a trop de règles, surtout conjugaison* ».
- « *Je ne maîtrise pas bien le français, c'est difficile* ».
- « *Il y a plusieurs de difficultés surtout la grammaire* ».
- « *C'est une langue difficile mais elle a occupé une place parmi les langues connues au monde* ».
- « *J'ai pas l'habitude de la langue française* ».
- « *Je n'ai pas une bonne base* ».
- « *Une immense difficulté au niveau de l'orthographe, conjugaison et un lexique très riche inaccessible parfois sans effectuer des lectures à plusieurs reprises* ».

Dans la quatrième question, nous tentons à savoir dans quelle mesure nos informateurs trouvent-ils de difficulté quand ils utilisent le français. Il y a donc quinze étudiants sur l'ensemble de notre échantillon qui considèrent que la difficulté réside dans la production orale et dix étudiants ont affirmé qu'elle réside dans la production écrite.

Alors, nous déduisons que malgré la place favorisée que possède la langue française dans notre société, elle demeure peu maîtrisée par nos informateurs que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Cela est dû à la non-utilisation du français ,au quotidien, par la majorité des familles de nos informateurs où le kabyle est le plus parlé (nous avons pu révéler ceci de la dixième question) et le volume d'horaire réduit lors de leur cursus scolaire, ainsi que la diglossie constatée dans notre société dont la langue arabe garde toujours son statut supérieur vu qu'elle est la langue du Coran qui représente l'identité arabo-musulmane de la plupart des locuteurs algériens.

2.2. Les représentations conférées par les étudiants au français (question 5) :

À travers cette cinquième question ouverte, nous avons tenté d'explorer les différentes *représentations* du français chez les étudiants du département de langue et culture amazighes. Sur la base des réponses données par ces derniers, comme le présentent les deux tableaux (32 et 33), nous remarquons d'emblée qu'il y a plusieurs *items*. Nous déduisons donc que l'analyse de cette question a révélé la présence de plusieurs idées, qui revenaient dans les réponses de nos informateurs. Nous avons répertorié les réponses obtenues dans les tableaux suivants :

Tableau 32 : les réponses données par les étudiants du sexe masculin.

Sexe masculin		
Réponses	Nombre	Pourcentage
Langue mondiale	2	16.66%
Langue étrangère	1	8.33%
Langue intéressante	1	8.33%
Langue du colonialisme	2	16.66%
Langue de science et de savoir	6	50%

Tableau 33 : les réponses données par les étudiants du sexe féminin.

Sexe féminin		
Réponses	Nombre	Pourcentage
Langue étrangère	1	7.69%
Langue importante	5	38.46%
Langue de développement	1	7.69%
Langue dominante	2	15.38%
Langue de culture	1	7.69%
Langue de civilisation	1	7.69%
Langue difficile	2	15.38%

Les réponses fournies par les étudiants à propos du français ont été divisées en deux tableaux, le premier (32) illustre celles du sexe masculin et le second (33) illustre celles du sexe féminin. Nous avons remarqué dans le tableau (32) que sur l'ensemble des étudiants interrogés, il y en a six, soit 50 % de notre population d'enquêtés ont tendance de dire que le français jouit d'un prestige certain. Ils l'associent au savoir et à la science. C'est la langue du monde intellectuel, tel qu'il apparait dans les propos suivants :

- « *Pour moi, la langue française c'est une langue qui donne une culture plus pour l'étudiant* ».
- « *La langue française est un moyen d'accéder à un savoir quiconque, soit la littérature universel ou la science en général* ».
- « *C'est la langue de science, car cette langue est reconnue ou bien elle est classée parmi les langues les plus utilisées dans le monde* ».

- « Elle représente une opportunité d'avoir accès aux sciences varies, en ouvrant l'esprit vers le monde ».

Nous avons remarqué aussi que 16.66% de notre échantillon d'analyse considère que le français comme une langue mondiale comme il apparait dans ces propos :

- « Pour moi, la langue française représente la culture mondiale ».
- « La langue française est une langue mondiale et universelle ».

Deux étudiants, soit 16.66 % de l'ensemble de notre cible affirment que c'est une langue du colonialisme. Les termes utilisés par ces deux informateurs sont révélateurs d'un certain malaise vis-à-vis du français, nous avons relevé ci-dessous ces réflexions exprimant ce sentiment :

- « Pour moi, la langue française représente la première langue étrangère dont on est y colonisé, la langue du colonisateur ».
- « On peut dire que c'est une langue coloniale ».

Un étudiant, soit 8.33% affirme que c'est une langue étrangère, et l'autre étudiant, soit 8.33% voit que c'est une langue intéressante.

Nous déduisons donc que 74.99% d'informateurs de sexe masculin ont des représentations qui valorisent la langue française, c'est une langue mondiale, intéressante, de savoir et de science.

Nous avons constaté dans le tableau (33) que cinq filles, soit 38.46% de l'ensemble des étudiants de notre échantillon d'analyse affirment que le français est une langue importante. Comme l'indique ces deux propos :

- « Pour moi la langue française est une langue très importante parce que le français est la deuxième langue mondiale ».
- « La langue française comme toutes les langues qui sont importantes et considérée parmi les langues les plus utilisées dans le monde ».

Les autres réponses varient entre langue dominante avec 15.38%, langue difficile avec 15.38%, langue étrangère avec 7.69%, langue de culture avec 7.69%, langue de développement avec 7.69% et langue de civilisation avec 7.69% de la totalité des étudiants de notre population d'enquêtés, comme en témoignent ces quelques propos ci-dessous :

- Langue difficile : « Pour moi, elle est vraiment très difficile et presque inexistante dans mon vocabulaire ».
- Langue de culture : « Pour moi, la langue française c'est une langue qui donne une culture plus pour l'étudiant ».
- Langue de développement : « Pour moi, c'est comme un développement ».

- Langue de civilisation : « ...c'est une langue de civilisation ».

À partir des réponses obtenues sur ce que le français représente pour nos informateurs, nous disons d'une part, que le français est une langue de communication favorisée dans notre pays et notamment chez notre population d'enquêtés; elle est perçue comme une langue universelle. Autrement dit, c'est une langue utilisée dans toutes les institutions internationales. De plus, elle reste une langue d'ouverture à la modernité, elle est la langue du savoir et de la technologie dans les pays francophones.

Nous retenons donc à travers ces items (« langue mondiale », « langue intéressante », « langue de science et de savoir », « langue importante », « langue de développement », « langue dominante », « langue de culture », « langue de civilisation ») que la langue française est systématiquement valorisée par notre population et eux le sont aussi. Ce sont des *attitudes* d'adhésion, elles indiquent que les étudiants ont attribué des images positives. Pour eux le français est une langue de « réussite sociale » et reste présente dans les secteurs de l'économie et de l'ouverture sur l'international. Il n'en demeure pas moins qu'elle soit considérée comme la langue de l'ancien colonisateur.

D'autre part, en ce qui concerne la réponse « langue du colonialisme », nous pouvons expliquer cette *attitude* par le fait qu'elle est due à une réalité historique qui a imposé le français comme une langue étrangère. Pour ces étudiants le français demeure la séquelle mais aussi butin de guerre de la colonisation française.

Donc à notre sens, cette *attitude* du rejet est l'effet d'un ressentiment idéologique, d'un traumatisme profond. Elle dénote que ces deux informateurs se sont faits une image négative de la langue française, parce que cette langue a une influence sur leurs comportements. Pour eux la langue n'est exclusivement pas un moyen de communication, elle représente aussi le passé.

Les résultats de cette question permettent de confirmer notre première hypothèse formulée auparavant « les *représentations* pourraient être différentes selon les groupes sociaux où elles se manifestent ».

Nous avons remarqué que la variable du sexe a une importance capitale dans notre recherche. Elle exerce une influence directe sur la construction des *représentations* de nos informateurs garçons et filles. En d'autres termes, la langue française est jugée positivement par la majorité de la population d'enquêtés comme une langue de science et de savoir, elle est donc la « langue de réussite ».

En revanche, les filles perçoivent le français comme une langue importante dans la vie. Elle est perçue donc comme une langue porteuse de culture et même produit de la recherche de prestige culturel ou de positionnement social.

2.3. Les attitudes envers la langue française :

Dans cette partie d'analyse, nous allons interpréter les attitudes de certains informateurs en s'appuyant sur leurs propos que nous avons pris des questionnaires.

2.3.1. Attitudes négatives :

a. Sexe masculin :

- « *Je ne maîtrise pas bien le français, c'est difficile* » : attitude de dénigrement du niveau liée à l'insatisfaction linguistique.
- « *Une langue du colonisateur* » : cet informateur a un sentiment de refus et de dénigrement à l'égard de la langue française.

b. sexe féminin :

- « *On peut dire que c'est une langue coloniale* » : attitude de rejet et de dénigrement.
- « *J'ai pas l'habitude de parler la langue française* » : attitude de refus.
- « *Je ne peux pas étudier une langue que je n'aime pas...c'est pour ça je vois la langue française difficile* » : attitude de rejet.
- « *Je n'ai pas une bonne base* » : attitude de dénigrement du niveau liée à l'insatisfaction linguistique.

2.3.2. Attitudes positives :

Même si les difficultés sont présentes, la langue française demeure pour notre population une langue internationale de science et de savoir, d'accès à la civilisation et à la culture. Cela donc n'a suscité que des attitudes positives (d'attachements, de valorisation et d'acceptation) chez les personnes interrogées vis-à-vis de cette langue.

a. Sexe masculin :

- **Attitudes d'attachement** : ce sentiment est attaché à une proximité des propos positifs pour décrire la langue française.
 - « *J'aime le français* ».
 - « *Pour moi, la langue française est facile, parce que c'est une langue que j'aime beaucoup* ».
 - « *Je me trouve aise dans des explications en cette langue de Molière* ».
 - « *Parce que je la préfère* ».

- **Attitudes d'acceptation et de valorisation :**

- « *Langue essentielle dans notre vie* ».
- « *Parce que je la maîtrise bien* ».
- « *La langue française c'est une langue mondiale et universelle* ».
- « *Pour moi, elle représente une opportunité d'avoir accès aux sciences variées en ouvrant esprit vers le monde* ».

b. Sexe féminin :

- **Attitudes d'attachement :**

- « *J'aime le français* ».
- « *La langue que je préfère* ».

- **Attitudes d'acceptation :**

- « *Oui je crois que c'est la langue utilisée dans la société, donc c'est très important de l'apprendre* ».
- « *Parce que moi je la parle depuis le primaire* ».

- **Attitudes de valorisation :**

- « *Pour moi, c'est comme un développement* ».
- « *C'est une langue vivante qui a de l'ambiance* ».
- « *Parce que je maîtrise bien la langue française que l'arabe* ».
- « *Pour moi la langue française représente la culture mondiale* ».
- « *C'est une langue importante dans notre pays et elle a sa valeur* ».
- « *Une langue de prestige et de luxe* ».

2.4. L'utilisation de la langue française dans le quotidien (questions 6/7) :

D'après les résultats obtenus sur la sixième question, nous constatons que seize étudiants se rejoignent pour dire qu'ils utilisent le français dans leur quotidien. C'est-à-dire, en dehors des cours. En revanche, neuf uniquement de notre échantillon estiment le pratiquer « rarement » dans des conditions limitées.

La septième question ouverte dévoile les justifications les plus intéressantes des réponses données dans la sixième question par nos informateurs. Il y a donc trois étudiants qui disent que l'utilisation quotidienne de cette langue française est due à leurs études universitaires qu'ils acquièrent en français. Ainsi que cinq d'eux déclarent que leur langue maternelle (kabyle) est pauvre en termes scientifiques et en termes de spécialité cela les pousse souvent à avoir recours au français, langue étrangère.

Un étudiant argumente sa réponse par le fait de dire que le français est un outil par excellence pour faciliter la communication avec autrui.

Pour notre part, nous pensons que ces réponses montrent clairement que le français est perçu positivement, il est valorisé pour sa richesse en lexique et en vocabulaire.

2.5. Le choix entre français et l'arabe en assistant à des colloques scientifiques à l'universitaire (questions 8/9) :

La huitième question invite l'ensemble des étudiants de notre population d'enquêtés à choisir la langue qu'ils préfèrent (arabe ou français) pour assister à des colloques et soutenances à l'université et la neuvième question représente leurs explications.

Les résultats obtenus de la huitième question indiquent que vingt-trois des étudiants sur vingt-cinq préfèrent assister à des colloques scientifiques et des soutenances en français pour des raisons diverses : certains argumentent leurs réponses par le fait de dire qu'ils aiment le français, d'autres pour améliorer leurs acquis et enrichir leurs compétences linguistiques.

Les deux autres réponses qui restent dénotent que les informateurs préfèrent l'arabe car ils ne maîtrisent pas et ne comprennent pas la langue de Molière.

2.6. L'usage de la langue française dans le milieu familial (questions 10/11) :

De cette question, nous remarquons que les pratiques familiales sont définies clairement, les vingt étudiants sur vingt-cinq sont unilingues ; parlent uniquement leur langue maternelle (kabyle) qui est régulièrement utilisée. Elle est très présente dans leur environnement, famille et vie quotidienne. Quatre étudiants néanmoins sont bilingues ; ils parlent le kabyle et le français et un seul étudiant qui parle le kabyle et l'arabe. . La coexistence du kabyle/français et kabyle/arabe donne lieu à une situation de diglossie.

Comme nous le constatons, selon les déclarations des étudiants, la langue la plus parlée dans leurs familles est le kabyle. Cela explique que le contact de langues est faible pour différentes raisons, d'une part les étudiants qui s'inscrivent en tamazight sont tous de langue maternelle amazighe, et l'origine rurale qu'urbaine qui caractérisent leurs familles, dix-neuf sur vingt-cinq d'entre eux résident dans les villages limitrophes du centre-ville Bouira et d'autre part, le souci de préserver leur identité kabyle « *c'est ma langue mère* », dit-il un informateur.

Les résultats de ces questions permettent de confirmer notre deuxième hypothèse formulée au départ « le contexte (géographique et familial) influence la *représentation* ».

Nous avons remarqué que le contexte (familial et géographique) influence la *représentation* de l'étudiant. Autrement dit, la majorité des étudiants qui s'inscrivent dans le département de langue et culture amazighes sont des ruraux, et l'usage du français dans certaines régions est faible et parfois inexistant, contrairement aux milieux urbains où nous trouvons l'usage du français dans leur vie quotidienne.

2.7. L'importance du français pour décrocher un poste de travail dans l'avenir (question 12) :

La douzième question invite les étudiants à donner leurs opinions sur l'importance et l'indispensabilité du français à décrocher un poste de travail dans l'avenir.

Les réponses données sur cette question ouverte montrent que vingt-trois sur vingt-cinq étudiants interrogés affirment que l'usage du français est nécessaire pour obtenir un poste de travail, pour eux c'est la langue qui domine dans toutes les institutions de l'Etat notamment dans les secteurs administratifs et économiques. De ce fait, nous pouvons dire que l'utilisation de la langue française aide à améliorer l'avenir professionnel.

Les deux réponses qui restent, disent que la maîtrise du français n'est pas vraiment obligatoire pour avoir un poste vu qu'actuellement l'anglais et la première langue internationale et elle est plus demandée par rapport au français.

3. L'analyse de la représentation entre marque de subjectivité et stratégie argumentative :

Nous remarquons que le discours épi-linguistique que nous avons eu, est assez pertinent à travers les verbes d'affection et de subjectivité

3.1. Informateur 01 :

- **Question 09 :** pourquoi ?

- « *J'aime le français* »

L'informateur formule sa réponse par une phrase déclarative, avec un argument affectif, il nous justifie son choix entre l'arabe et le français par le fait d'apprécier la langue.

La subjectivité se repère au début de la phrase par l'emploi du pronom personnel de la première personne du singulier « je » qui implique l'énonciateur dans son discours et par l'usage d'un verbe affectif « aimer » qui illustre l'expression du sentiment de l'informateur.

3.2. Informateur 04 :

- **Question 12 :** pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail dans l'avenir ?

- « *Oui peut être* ».

Il utilise une modalité épistémique dont il exprime l'incertitude sur ce qu'il affirme, tout en utilisant l'adverbe modalisateur « peut-être ».

3.3. Informateur 09 :

- **Question 12 :** quelle est la langue la plus parlée dans votre famille ?

- « *c'est le kabyle bien sûr !* ».

Nous constatons qu'il formule une phrase exclamative pour répondre, ce qui explique son étonnement.

Le point d'exclamation à la fin de la phrase, est un signal qui porte un sens pour le lecteur, car il relève d'une émotion de la personne qui s'exprime.

De plus, l'adverbe « bien-sûr » montre le degré de certitude et sa conviction par rapport à son usage de sa langue première au sein de la famille.

3.4. Informateur 11 :

- **Question 02 :** expliquez

- « *je vois la langue française difficile* ».

Il nous donne son avis vis-à-vis de la langue française. Il utilise directement le pronom personnel « je » au début de la phrase qui est une marque par excellence de subjectivité.

Il utilise également une modalité épistémique, il énonce son point de vue par l'usage du verbe « voir » qui est un verbe d'opinion et de croyance, l'article « la » du féminin singulier qui renvoie à la langue française et la qualifie par l'usage de l'adjectif de jugement « difficile » qui est un terme axiologique péjoratif.

- **Question 11 :** comment trouvez-vous cela ?

- « *Il est très bien parce que c'est ma langue mère* ».

C'est une phrase déclarative ; l'informateur trouve que l'usage du kabyle au sein de sa famille est une bonne chose vu qu'elle est un outil pour sauvegarder son identité dont il nous justifie son opinion par l'utilisation d'un argument identitaire « *c'est ma langue mère* ».

L'emploi du pronom personnel « Il » ne renvoie à aucun individu. On constate aussi que l'usage d'une modalité appréciative exprimée par une évaluation qui se manifeste par le terme axiologique mélioratif « bien », ainsi l'adverbe modalisateur « très bien » qui illustre son degré de certitude « ma » qui renvoie à l'informateur.

3.5. Informateur 15 :

- **Question 12 :** pensez –vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail dans l'avenir ?
 - « *oui, il faut maîtriser la langue avant de faire un pas pour obtenir un poste de travail* ».

Il débute sa réponse par une modalité déontique qui exprime l'obligation par l'emploi du verbe « falloir », et la modalité épistémique par l'adverbe « avant ».

3.6. Informateur 16 :

- **Question 11 :** comment trouvez-vous cela ?
 - « *C'est ma langue mère, je suis fière* ».

Il formule sa réponse par un acte de langage direct, dont il nous montre sa fierté de l'usage de sa langue première.

Il utilise le pronom démonstratif « C'est » du singulier pour désigner la langue et le déterminant possessif « ma » qui marque la subjectivité de l'informateur.

De plus, nous constatons l'usage du verbe « être » conjugué à la première personne du singulier au présent de l'indicatif qui montre la simultanéité dans l'énoncé et l'adjectif « fière » qui est un terme axiologique et qui a une valeur méliorative.

3.7. Informateur 18 :

- **Question 10 :** quelle est la langue la plus parlée dans votre famille ?
 - « *Comme on est d'une société kabyle on parle que le kabyle* ».

Il exprime sa réponse par une phrase déclarative, il nous donne un argument logique concernant leur usage de kabyle au sein des familles kabyles, vu son origine.

De plus, nous constatons qu'il débute son énoncé par une modalité épistémique, qui s'exprime par l'usage d'adverbe modalisateur « comme » pour justifier sa réponse.

Il utilise également, le pronom « on » deux fois dont il porte la même valeur, c'est un pronom identifié car il renvoie aux kabyles, il est non générique parce qu'il ne cible pas un sujet universel mais bien au contraire un groupe restreint et il est inclusif

3.8. Informateur 25 :

- **Question 2** : expliquez ?

- « *Elle est facile comparativement au parcours universitaire que j'ai fait en cette langue sachant qu'elle est partie prenante dans la société.* »

L'informateur utilise une phrase déclarative et il nous donne un argument logique, vu que c'est un étudiant inscrit en Doctorat. Il exprime son idée de façon affirmative, et il qualifie la langue française par un adjectif de jugement « facile ».

La subjectivité de l'informateur se repère par l'emploi du pronom personnel de la première personne du singulier « je » qui implique directement l'énonciateur dans son énoncé.

L'emploi du verbe « être » au présent de l'indicatif indique la simultanéité de l'énoncé.

L'informateur utilise le pronom « elle » de la troisième personne du singulier, qui est un non-déictique et ne renvoie pas à une personne mais dans ce cas à la langue. Il a aussi qualifié la langue française par l'adjectif « facile » qui est un terme axiologique de valeur méliorative et la modalité épistémique « comparativement » qui est un adverbe modalisateur.

- **Question 12** : pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail dans l'avenir ?

- « *Actuellement, il est impérativement important d'apprendre le français, car toutes les institutions économique fonctionnent avec cette langue.* »

L'informateur nous montre que l'usage du français pour lui est déterminant pour décrocher un poste de travail parce que les institutions de l'Etat fonctionnent en français.

Il utilise la modalité épistémique « Actuellement » qui est un adverbe modalisateur et la locution verbale « il est impérativement important » montre le degré de certitude de l'informateur.

Il utilise aussi le déictique « cette » qui est un pronom démonstratif qui renvoie à la langue française et l'article « les » du pluriel qui renvoie aux institutions.

3.9. Informateur 09 :

- **Question 12 :** pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail dans l'avenir ?

- « *Je ne peux pas dire oui ou non mais peut-être pour nous, et surement important pour les étudiants de département de français* ».

L'informateur débute son énoncé par l'utilisation d'une phrase de forme négative, et une phrase interrogative qui s'illustre par l'usage du marqueur interrogatif, le point d'interrogation qui sollicite l'attention et la participation du destinataire. C'est-à-dire, qu'en réalité c'est une question posée pour le destinataire lui-même, et en même temps c'est une réponse à sa question au début. Et l'adverbe modalisateur « surement » qui montre sa certitude concernant l'importance de la langue française pour avoir un poste dans la vie professionnelle des étudiants du département de français.

Constats :

Au terme de cette analyse nous remarquons que les représentations conférées au français par nos informateurs, sont des représentations positives à un pourcentage élevé et négatives à un pourcentage minime. Cela explique que le français est plus valorisé que déprécié par notre population.

Nous constatons ainsi que des qualificatifs reviennent comme un leitmotiv dans les réponses de nos informateurs : la langue française est une langue de science et de savoir, une langue mondiale, une langue importante, une langue étrangère, une langue dominante, une langue difficile, une langue intéressante, et une langue du colonisateur.

Les représentations du français chez la majorité écrasante de nos informateurs sont donc des représentations positives qui suscitent chez eux des attitudes d'attachement, de valorisation, d'accueil et d'acceptation face à cette langue. Ces sentiments sont attachés à une proximité des propos positifs pour décrire la langue française.

Cependant, un nombre minime d'informateurs qui ont des représentations négatives, génératrices d'attitudes de rejet, refus et dénigrement vis-à-vis de cette langue.

Il ressort de notre analyse que la majorité des étudiants entretiennent des liens positifs avec le français, ceci est illustré par les termes d'affection, de subjectivité à travers un discours épi-linguistique riche où ils évaluent leurs pratiques et expliquent le recours au français : c'est la langue que je préfère, la langue que j'aime, c'est une langue vivante et qui a de l'ambiance, de développement, de prestige, de travail et de contact avec autrui.

Après que nous avons examiné ce qui est pensé de la langue française, ce que les informateurs ont pu dire ou ont voulu dire, nous tentons de classer dans deux tableaux les différentes attitudes des informateurs vis-à-vis de cette langue :

Tableau 34 :

Sexe masculin
Attitudes positives
<ul style="list-style-type: none"> - « <i>J'aime le français</i> » : attitude d'attachement. - « <i>pour moi la langue française est facile, parce que c'est une langue que j'aime beaucoup</i> » : attitude d'attachement. - « <i>Je me trouve aise avec des explications en cette langue de Molière</i> » : attitude d'attachement. - « <i>Langue essentielle dans notre vie</i> » : attitude d'acceptation et de valorisation. - « <i>Parce que je la maîtrise bien</i> » : attitude de valorisation. - « <i>La langue française c'est une langue de mondiale et universelle</i> » : attitude de valorisation. - « <i>Par ce que je la préfère</i> » : attitude d'attachement. - « <i>Pour moi elle représente une opportunité d'avoir accès aux sciences varies en ouvrant esprit vers le monde</i> » : attitude de valorisation.
Attitudes négatives
<ul style="list-style-type: none"> - « <i>Je ne maîtrise pas bien le français, c'est difficile</i> » : un dénigrement du niveau liée à l'insatisfaction linguistique. - « <i>Une langue du colonisateur</i> » : attitude de rejet et dénigrement.

Tableau 35 :

Sexe Féminin
Attitudes positives
<ul style="list-style-type: none"> - « <i>La langue que je préfère</i> » : attitude d'attachement. - « <i>pour moi c'est comme un développement</i> » : attitude de valorisation. - « <i>C'est une langue vivante qui a de l'ambiance</i> » : attitude de valorisation. - « <i>J'aime le français</i> » : attitude d'attachement. - « <i>Oui je crois que c'est la langue la plus utilisée dans la société, donc c'est très important de l'apprendre</i> » : attitude d'acceptation.

- « *Parce que je maîtrise bien la langue française que l'arabe* »: attitude devalorisation.
- « *Pour moi la langue française représente la culture mondiale* »: attitude dévalorisation.
- « *C'est une langue importante dans notre pays et elle a sa valeur* »: attitude de dévalorisation.
- « *Parce que je la parle depuis le primaire* »: attitude d'acceptation.
- « *une langue de prestige et de luxe* »: attitude de valorisation.

Attitudes négatives

- « *On peut dire que c'est une langue coloniale* »: attitude de rejet et dénigrement.
- « *J'ai pas l'habitude de parler la langue française* »: attitude de refus.
- « *Je ne peux pas étudier une langue que je n'aime pas... c'est pour ça je vois la langue française difficile* »: attitude de rejet.
- « *Je n'ai pas une bonne base* »: attitude de dénigrement du niveau liée à l'insatisfaction linguistique.

Conclusion :

Après avoir interprété notre corpus constitué de vingt-cinq questionnaires, selon une analyse quantitative et une analyse qualitative. Nous avons également récapitulé les observables en sept thèmes pour faciliter la tâche d'analyse, et pour conclure, nous avons étudié les marques de subjectivité et les stratégies argumentatives utilisées par quelques informateurs.

Nous pouvons dire d'après l'analyse de cette présente recherche, que le contexte géographique et l'appartenance familial influence les *représentations* des étudiants ; vu que la majorité de nos informateurs sont des ruraux, et la nature montagnard donne pas beaucoup d'importance et de privilège pour l'utilisation des langues étrangères, contrairement aux grandes villes, dont les conditions de la vie quotidienne oblige parfois le locuteur à utiliser le français dans sa conversation.

Aussi, la *représentation*, diffère d'un garçon à une fille, les garçons qualifient la langue française plusieurs fois par l'item « science », pour eux, elle est un instrument d'accès au savoir, tant que toutes les branches scientifiques fonctionnent avec cette langue, et les

locuteurs qui la maîtrisent ont plus de privilège dans leur vie professionnelle. En revanche, les filles par « langue importante », c'est-à-dire qu'elle occupe une place très primordiale dans notre société, parce que c'est un moyen qui permet l'accès au monde extérieur, moyen de réussite sociale et économique, en plus c'est un outil de communication.

Conclusion

générale

Conclusion générale

Notre travail de recherche s'est appuyé sur les *représentations linguistiques* des étudiants de département de langue et culture Amazigh de l'université de Bouira « A.M.O » vis-à-vis du français, langue étrangère. Nous avons axé notre intérêt sur l'étude des *représentations* et d'*attitudes* manifestées par notre population envers cette langue.

En Algérie, l'étude des *représentations linguistiques* constituent un objet d'observation remarquable car c'est à travers elles que les membres d'une communauté linguistique tentent d'appréhender le réel. Elles jouent un rôle déterminant dans la construction identitaire, le repérage des relations entre soi, autrui, les étrangers ainsi que dans la construction des connaissances. Leur trace discursive n'est palpable que dans les interactions parce que c'est à l'intérieur de ces interactions que les *représentations* se développent, se négocient, se testent, deviennent l'objet de discours.

Nous avons mené une enquête sociolinguistique par le biais d'un questionnaire pour cerner les *représentations* que les étudiants ont à propos du français, nous avons constaté que ces *représentations* sont liées à l'usage et à l'importance de cette langue dans la société, le français toujours jugé utile par la plupart de nos interrogés.

Nous tenons à dire donc que l'étude de ces *représentations* se complexifie davantage, parce qu'elles s'évaluent dans un milieu dans lequel plusieurs langues coexistent, en l'occurrence l'arabe (algérien et classique), le berbère (avec toutes ses variétés) et le français. Parmi ces langues, il n'y a que l'arabe et le berbère qui sont reconnus comme langue officielle.

Nous avons d'abord présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie, nous avons tenté d'expliquer le concept de *représentation*, d'*attitudes*, et d'*imaginaire linguistique* et nous avons démontré les raisons du choix de notre outil d'investigation et exposer les différents problèmes qui ont entravé l'avancement de notre travail.

Ensuite nous avons présenté notre population et analysé les variables et enfin, nous avons analysé les observables obtenus sur les *représentations* de la langue française chez les étudiants du département de langue et culture amazighes de l'université de Bouira « A.M.O » tout en s'appuyant sur deux approches quantitative et qualitative.

Conclusion générale

Les résultats de notre analyse ont révélé que :

- La plupart des étudiants interrogés ont montré des *attitudes* positives à l'égard du français. Ces *attitudes* sont liées à l'utilisation et à l'importance de cette langue, elle semble être comme une langue de première utilité ; nécessaire pour l'avenir de l'individu et surtout pour l'accès à une profession qui exige la connaissance du français. Elle est alors souvent attachée au travail et à la promotion sociale.
- Cinq de nos informateurs rapprochent aussi le français au savoir. Deux d'entre eux nous ont fait apercevoir que la langue française est une langue du colonisateur.
- Concernant les variables, nous avons constaté qu'il existe un fort écart entre nos informateurs appartenant au milieu rural et ceux appartenant au milieu urbain cela revient à dire que la variable du milieu nous semble un facteur important.
- Nous avons également observé que la variable du sexe influence les *attitudes* de ces étudiants où nous voyons clairement que les garçons considèrent le français comme une langue de science, donc de réussite. Cependant, les filles comme une langue importante dans leur vie quotidienne, et donc une langue de prestige.

Les résultats présentés dans ce modeste travail pourraient être considérés comme point de départ à de nouvelles réflexions.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

I. Ouvrages :

1. BENRABAH. M, (1999), *Langue et pouvoir en Algérie*, Séguier, Paris.
2. BOYER. H., (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod.
3. CALVET. L-J., (2013), *la sociolinguistique*, coll. Que sais-je ?, Puf.
4. CHERIGUEN. F., (2007), *Les enjeux de la nomination des langues : Dans l'Algérie contemporaine*, l'Harmattan, Paris.
5. CHOMSKY. N., (2009), *Le langage et la Pensée*, Payot, Paris.
6. FERDINAND. S., (2002), *Cours de linguistique générale*, Talantikit, Bejaia.
7. MOREAU. M-L., (1997), *Sociolinguistique : les concepts de base*, Mardaga, Bruxelles.
8. TALEB IBRAHIMI. Kh., (1997), *Les Algériens et leur(s) langue (s)*, El hikma, Alger.

II. Mémoires :

9. BOUBAKOUR. S., (2011), *Les représentations culturelles dans la formation de formateurs en Lettres Françaises*, thèse de Doctorat, université Hadj Lakhdar de Batna.
10. BOUMEDIENE .F, (2002), *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, mémoire de Magister, université de Tizi-Ouzou.
11. BILOA. E., et FONKOUA. P., (2010), *Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun*, mémoire de(...), Université de Yaoundé I, Cameroun, consulté le 26 janvier sur le site www.unice.fr/ILF.
12. CHEBIRA. W., (2009), *Représentations et attitudes des instituteurs à propos de l'enseignement du français dès la 3^{ème} primaire en Algérie*, mémoire de Magister, université de Mentouri de Constantine,.
13. CHIBANE. R., (2009), *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de Magister, Université de Tizi-Ouzou.
14. HARBI.S., (2011), *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe/français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, mémoire de Magister, université de Tizi-Ouzou.

15. LACEB. M-O, (2002) : « *Evaluation de l'expérimentation de l'introduction de Tamazight dans le système éducatif –Etat des lieux* », in Actes de langage international Tamazight face aux défis de la modernité ,15 -17Juillet, 2013.
16. MAHRAZI. M, (2013), *Tamazight face à son destin*, Tira, Alger.
17. MEDOUKH. Z., (2008), *les représentations du français chez les étudiants palestiniens*, Université Al-Aqsa Gaza-Palestine.
18. PETITJEAN, C., (2009), *Représentations linguistiques et plurilinguisme*, Thèse de Doctorat, Université de Neuchâtel.

Tables des matières

REMERCIEMENTS	3
DEDICACE.....	4
INTRODUCTION GENERALE	7
I. CHAPITRE THEORIQUE	9
INTRODUCTION :	10
1. LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE :.....	10
1.1. La langue arabe :	10
<i>1.1.1. L'arabe classique :</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2. L'arabe dialectal :</i>	<i>11</i>
1.2. La langue berbère :.....	11
<i>1.2.1. Le statut du berbère en Algérie :</i>	<i>12</i>
1.3. La langue française :.....	13
<i>1.3.1. Le français pendant la période coloniale :</i>	<i>13</i>
<i>1.3.2. Le français après l'indépendance :.....</i>	<i>13</i>
<i>1.3.3. Le statut du français en Algérie :</i>	<i>14</i>
1.4. La politique d'arabisation :.....	14
2. DEFINITION DE REPRESENTATIONS, ATTITUDES ET IMAGINAIRE LINGUISTIQUE :16	16
2.1. Attitudes et représentations :	16
<i>2.1.1. Les attitudes :</i>	<i>16</i>
<i>2.1.2. Les représentations :.....</i>	<i>17</i>
2.2. Distinction entre représentations individuelles, collectives et sociales : 17	17
<i>2.2.1. Les représentations individuelles :</i>	<i>17</i>
<i>2.2.2. Les représentations collectives :</i>	<i>18</i>
<i>2.2.3. Les représentations sociales :</i>	<i>18</i>
2.3. L'imaginaire linguistique :	19
3. LES CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES :	20
3.1. Le questionnaire :.....	20
<i>3.1.1. Le questionnaire structuré :</i>	<i>20</i>
<i>3.1.2. Le questionnaire non-structuré :</i>	<i>20</i>
3.2. Le choix de l'outil d'investigation :.....	20
3.3. Les conditions de passation et de récupération du questionnaire :.....	21
CONCLUSION :	23

II. CHAPITRE ANALYTIQUE	24
INTRODUCTION :	25
1. L'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE :	25
1.1. La présentation des informateurs :	25
1.2. La représentation des informateurs selon des variables :	29
<i>1.2.1. Nombre et le sexe des étudiants :</i>	29
<i>1.2.2. L'âge :</i>	30
<i>1.2.3. Langue maternelle :</i>	31
<i>1.2.4. Années d'études</i>	32
<i>1.2.5. Lieu de résidence :</i>	33
<i>1.2.6. Langues parlées :</i>	34
2. L'ANALYSE DES REPONSES DU QUESTIONNAIRE EN SEPT THEMES :	35
2.1. L'évaluation du niveau des étudiants en français (questions 1/2/3/4) : ..	35
2.2. Les représentations conférées par les étudiants au français (question 5) :	36
2.3. Les attitudes envers la langue française :	40
<i>2.3.1. Attitudes négatives :</i>	40
<i>2.3.2. Attitudes positives :</i>	40
2.4. L'utilisation de la langue française dans le quotidien (questions 6/7) : .	41
2.5. Le choix entre français et l'arabe en assistant à des colloques scientifiques à l'universitaire (questions 8/9) :	42
2.6. L'usage de la langue française dans le milieu familial (questions 10/11) :	42
2.7. L'importance du français pour décrocher un poste de travail dans l'avenir (question 12) :	43
3. L'ANALYSE DE LA REPRESENTATION ENTRE MARQUE DE SUBJECTIVITE ET STRATEGIE ARGUMENTATIVE :	43
3.1. Informateur 01 :	43
3.2. Informateur 04 :	44
3.3. Informateur 09 :	44
3.4. Informateur 11 :	44
3.5. Informateur 15 :	45
3.6. Informateur 16 :	45
3.7. Informateur 18 :	45
3.8. Informateur 25 :	46
3.9. Informateur 09 :	47

CONSTATS :	48
CONCLUSION :	50
CONCLUSION GENERALE	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	56
ANNEXES	61
RESUME	

Annexes

Résumé

L'Algérie est un pays qui a connu l'invasion de plusieurs peuples. Ce qui a donné naissance à un métissage linguistique et l'apparition de divers codes et dialectes sur son territoire. De ce fait, chaque région se caractérise par l'usage d'un ou plusieurs codes distincts.

Actuellement, ces langues sont présentes dans la réalité linguistique algérienne dont chaque langue transmet une image précise dans le cerveau de chaque locuteur, vu qu'elle est le véhicule de la pensée qui influence sa vision vis-à-vis de cette dernière.

Pour dégager ses images et comprendre les facteurs sociaux qui peuvent les influencer, nous avons mené une enquête sociolinguistique au sein de notre université, par le biais d'un questionnaire afin de retirer les représentations linguistiques attribuées par les étudiants de département de Tamazight sur la langue française.

Mots clés :

- Réalité linguistique algérienne / Images / Représentations linguistiques / Facteurs sociaux / Langue française

Abstract

Algeria is a country that has known the invasion of many people, which has given birth a linguistic interbreeding and emergence of various codes and dialects on its territory. Thereby, each region is characterized by the use of one or more distinct codes.

Currently, languages are present in the Algerian linguistic reality; each language conveys a clear picture in the brain of each speaker because it is the vehicle of thought which influences its opposite vision of the latter.

To clear their images and understand the social factors than can influence them, we conducted a sociolinguistic survey within our university, through a questionnaire in order to remove the linguistic representations issued by the department of Tamazight students of the French language.

Key words:

- Algerian linguistic reality / Images / Linguistic representations / Social factors / French language.